

Valuation

Notre expertise au service
de vos décisions.



PKF
Arsilon



Nos convictions pour une mission réussie

Dans un contexte géopolitique, budgétaire et fiscal imprévisible et pleines de mutations, les sociétés accélèrent leurs prises de décisions, cherchent à se regrouper rapidement, à créer des effets de synergie afin de devenir plus résilientes.

Face à ce contexte favorable aux transformations et aux projets de restructuration et de croissances externes, donner une valeur juste, défendable devant les autorités et servant de base de négociation, devient un enjeu majeur. La conformité aux normes comptables et exigences de l'administration fiscale en termes d'évaluation de fonds propres et d'instruments financiers complexes devient une priorité.

Un large panel d'intervention

Fonds propres

- Private Equity / Cotées
- Start up incl. Seed stage/ sociétés en croissance
- Entités seules / Groupes
- Branches d'activité
- Lignes d'investissements

Actifs

Incorporels

- Marques
- Brevets
- Bases clientèle
- Licences/franchises
- Goodwill ou Fonds de Commerce

Corporels

- Terrains et bâtiments
 - Matériels & équipements
 - Stocks
- (En externalisation)

Instruments Financiers et Management Packages

- Ordinaires (AO)
- Convertibles (OC)
- Optionnels (ADP, BSA, BSA Air, BSPCE, Stock-Options, AGA)

Nos experts sont à vos côtés du pré-deal au post-deal

Toutes nos évaluations sont conformes aux standards internationaux : IVS (International Valuation Standards), IPEV (International Private Equity & Venture Capital Valuation Guidelines), IFRS (International Financial Reporting Standards) et Damodaran



Transactionnel

- Acquisition / Cession de titres : Déterminer une juste valeur pour sécuriser la négociation et orienter la décision.
- Augmentation de capital : Établir une valorisation pré/post-money pour structurer une opération équilibrée et rassurer vos investisseurs.
- Introduction en Bourse (IPO): Définir une fourchette de valorisation cohérente pour crédibiliser le projet et optimiser votre positionnement sur le marché.



Fiscal

- Donation de nue-propriété / usufruit : Déterminer la juste valeur des droits transmis afin d'optimiser la fiscalité et sécuriser vos déclarations.
- Transmission d'entreprises ou d'actifs : Évaluer dans un contexte patrimonial pour structurer une transmission conforme et fiscalement maîtrisée.
- Succession ou litige fiscal : Établir une juste valeur argumentée du patrimoine transmis pour faciliter vos démarches et défendre la position du contribuable face à l'administration.



Comptable

- Test de dépréciation annuel : Vérifier que la valeur des actifs n'est pas surévaluée et identifier d'éventuelles pertes de valeur.
- Allocation du prix d'acquisition (PPA) : Décomposer le prix d'acquisition et déterminer la juste valeur des actifs et passifs repris lors d'une opération de croissance externe.
- Identification et valorisation des actifs incorporels séparables et cessibles : Isoler et valoriser les actifs immatériels à forte contribution conformément aux exigences comptables.



Légal / Juridique

- Contentieux : Fournir une analyse de valeur impartiale pour éclairer le juge ou vous accompagner dans la défense de vos intérêts.
- Préjudice économique / financier : Déterminer et chiffrer les pertes subies et manque à gagner / part de chance selon des méthodes reconnues. La valeur du préjudice peut servir à recourir à une procédure judiciaire ou opposable aux tiers et compagnies d'assurances.

A propos de PKF Arsilon

PKF Arsilon accompagne les organisations, les dirigeants et les entrepreneurs dans le pilotage de toutes les étapes de leur structuration, leur développement et leur transformation.

Nos spécialistes, répartis sur l'ensemble du territoire français, conseillent les dirigeants pour les aider à faire face aux grands enjeux de leur activité : la gestion de la performance, des risques, la stratégie patrimoniale, l'expertise comptable, le commissariat aux comptes et les enjeux de la paie & gestion sociale.



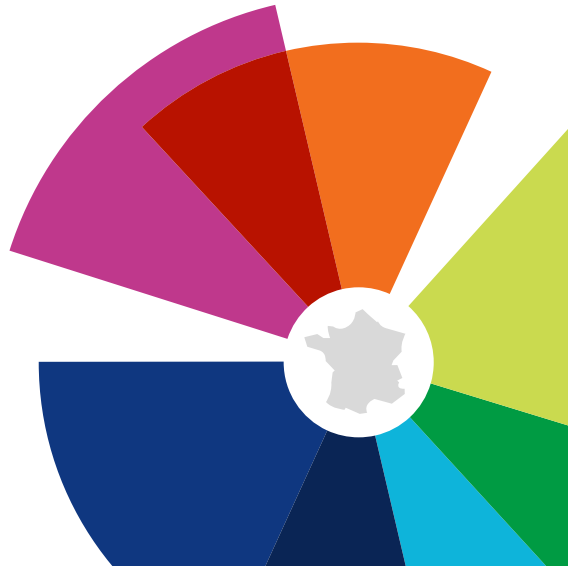
+ 930 personnes & + 70 associés



102 millions d'€ de CA



30 bureaux en France



Contactez-nous

Nous adaptons notre offre à chaque typologie d'entreprise. Contactez l'un de nos conseillers près de chez vous pour obtenir une tarification personnalisée :

www.pkf-arsilon.com/nous-contacter

www.pkf-arsilon.com



PKF Arsilon Conseil est membre de PKF Global, le réseau des entités membres de PKF International Limited, dont chaque membre est une entité juridique distincte et indépendante vis-à-vis de laquelle aucune responsabilité ne saurait être recherchée pour une quelconque action ou inaction d'une autre entité membre ou société correspondante. PKF Arsilon Conseil is a member of PKF Global, the network of member firms of PKF International Limited, each of which is a separate and independent legal entity and does not accept any responsibility or liability for the actions or inactions of any individual member or correspondent firm(s).